Bulletin de la Société d'Études Psychiques

DE MARSEILLE

NOUVELLE SÉRIE, N° 5 — *Septembre-Octobre 1903*

SOMMAIRE :

Les Stigmates

Nous publions, sous forme de lettre ouverte, les documents qui suivent et qui sont dus à l'obligeance de M. Anastay, notre excellent et dévoué Président que nous remercions vivement pour cet envoi.

Dr H. GOUDARD.

MON CHER VICE-PRÉSIDENT,

« Je tiens à être un des premiers à répondre à votre intéressante et utile enquête sur l'influence du moral sur le physique, principalement chez les femmes enceintes, enquête dont les résultats ne peuvent que mettre au jour cette influence qui, considérée en général, me paraît être une des bases sur lesquelles nous devons nous appuyer dans nos recherches.

« Le premier fait sur lequel je désire appeler votre attention est d'ordre limité ; mais il peut avoir des conséquences pratiques qui ne manquent pas d'importance. Il s'agit de femmes enceintes qui mettent au jour des enfants dont la ressemblance frappante avec un individu fait accuser la mère, par la rumeur publique, de relations coupables ou clandestines avec cette personne.

« Or, je soutiens que ces relations ne sont pas nécessaires pour le résultat en question et qu'un vif attrait de la part de la mère ou peut-être même une préoccu-

pation dominante chez elle à l'égard de l'individu supposé peut le faire naître ; ce qui doit avoir comme conséquence pratique de mettre en suspicion légitime tous les bruits plus ou moins... charitables mis en circulation dans le public à ce propos. Cela, vous le voyez, ne manque pas d'un certain intérêt pratique.

« Je crois avoir eu une preuve frappante de ce fait dans un cas sur lequel, vous le comprenez, je ne puis m'étendre longuement.

Observation I. — « Il s'agit d'une mère ayant eu déjà plusieurs enfants possédant tous une ressemblance incontestable avec leurs parents légitimes et, partant, un air de famille très accentué. Or l'un d'eux né dans le cours de préoccupations de la mère sur lesquelles je n'ai pas à insister, se trouva avoir des traits de ressemblance frappants avec une personne que l'on pouvait, à tort ou à raison, accuser de tromper le mari. Celui-ci prit même, paraît-il, ombrage de cette ressemblance, ce qui prouve, au moins, jusqu'à quel point elle était accentuée. Or je tiens de la personne en question, qui est honorable, la déclaration formelle et intime qu'il ne s'est rien passé de coupable entre elle et l'épouse incriminée.

« Vous me direz, peut-être, que la preuve complète de ce dernier fait n'est pas suffisamment établie. C'est possible, mais ce qui le rend plus probant, c'est que cette ressemblance, frappante à la naissance et dans les premières années, s'est effacée graduellement de sorte que l'enfant a fini par posséder le même air de famille que ses frères et sœurs et par ne plus se distinguer d'eux par aucun trait ; et cela je l'ai constaté de mes yeux.

« Cette explication psychique ne serait-elle pas suffisante pour donner la clef des ressemblances physiques ou même morales de certains enfants avec les ascendants directs ou indirects ? Ne devrait-elle pas être préférée comme plus simple, tout au moins comme cause

prédominante, à l'explication somatique ? Ne rendrait-elle pas mieux compte de certaines particularités limitées, revenant avec persistance à chaque parturition ou sautant deux ou trois générations (1)?

« Je souhaite que quelque lecteur vous envoie le récit d'un fait semblable où la cohabitation matérielle aurait été impossible, ce qui ne peut être établi pour mon cas.

« On pourrait peut-être expliquer de la même façon les cas où, conformément au désir des parents, une série de filles ou de garçons se succèdent sans interruption.

« On pourrait même soutenir que lorsque le désir est contraire à cet ordre d'idée, la préoccupation qui en résulte agit en tant que « suggestion contraire ». On prétend qu'une diseuse de bonne aventure a prédit à la gracieuse souveraine d'un pays ami une série de six filles. Il sera curieux de savoir si cette prédiction, en train de s'effectuer, se réalisera jusqu'au bout. Il n'y aurait, dans le cas où notre supposition serait vraie, qu'à agir en sens contraire par une suggestion appropriée.

« Voici un cas de stigmate qui m'a été raconté par ma parente Mme A. et qui a rapport aux « marques » si fréquemment attribuées aux émotions dont la mère d'un enfant a été affectée pendant sa grossesse.

Observation II. — Sa mère, Mme L., étant enceinte de la sœur aînée de Mme A., vit un jour une marchande de fruits qui avait une corbeille de superbes pêches et qui la sollicitait en disant : « Vous le regretterez car peut-être en aurez-vous l'envie ! »

Cette femme employait inconsciemment un procédé usité chez les sorciers ou les sorcières pour créer des suggestions par obsession qui réussissent d'autant mieux qu'elles sont faites dans un état plus émotif.

Ici l'action était favorisée, comme dans tous les cas semblables, par l'état de gravidité, état comparable au point de vue psychologique, à

(1) Voir l'observ. V. à la page 81.

celui que l'éminent Dr Icard a si bien décrit dans son bel ouvrage *La Femme pendant la période menstruelle (1)*.

Le fait est qu'une envie prononcée de ces pêches s'empara de Mme L., et comme sa vie se passait volontier parmis les paysans qui l'entouraient et qu'elle avait entendu souvent citer le dicton qui a cours chez ces paysans, dans le Vaucluse : « Si tu veux passer l'envie mets-la à la fesse et non à la figure. » Le soir venu, elle passait, involontairement et toute songeuse, sa main sur sa fesse en pensant au dicton, et préoccupée par la crainte qu'il se réalisât. Cette préoccupation parut en effet se traduire en fait, car la sœur de Mme A. a porté toute sa vie sur la fesse droite une grosseur arrondie, de la grosseur d'une pièce de deux francs, saillante et fendue par un sillon qui la faisait ressembler à une pêche ; si bien que lorsqu'elle allait au bain ses compagnes lui disaient en riant : « Montre-nous ta pêche. » Sa couleur était jaunâtre et il paraît qu'elle s'accentuait à la saison des pêches (ce qui n'a rien de bien plus étonnant que le reste, si on admet la suggestion se produisant non plus chez la mère mais chez le porteur du stigmate).

Cette personne est décédée actuellement. Sa mère, Mme L., que j'ai connue était une personne intelligente et énergique, sans nervosité spéciale.

« Voici un autre cas toujours fourni par Mme A. ma parente :

Observation III. — Un monsieur et une dame de ma connaissance, tous deux d'agréable figure, allèrent faire une visite à une personne qui, ayant eu les yeux gelés et un peu désorbités pendant la guerre de 1870, avait un aspect plutôt repoussant.

La dame qui était enceinte depuis peu et qui ne connaissait pas ce monsieur eut une telle impression à sa vue, qu'elle fit une crise de larmes en rentrant, en reprochant à son mari de ne pas l'avoir prévenue.

Plusieurs fois, dans le cours de sa grossesse, elle revint sur ce sujet et manifesta ses craintes en se lamentant fort : « Mon impression a été si forte ; pourvu que mon enfant ne s'en ressente pas ! » Telle est la plainte qu'elle exhala à plusieurs reprises. Elle disait avoir des cauchemars dans lesquels les yeux de ce monsieur venaient à tour de

---

(1) « La plus belle monographie de notre temps », a dit Lombroso. Chez F. Alcan. Paris, 6 francs.

rôle, avec ceux d'un « lapin cuit à la broche » et se confondaient parfois avec eux.

J'ai vu l'enfant de cette dame à l'âge de deux mois. C'était une fillette qui avait des yeux tellement extraordinaires, dans le même sens que ceux du monsieur en question, que j'en fus saisie, ne trouvant rien à dire à la mère qui m'interrogeait anxieusement. J'ai perdu de vue cette enfant lorsqu'elle avait 5 ou 6 ans et sa véritable infirmité ne s'était guère atténuée.

La mère ne m'avait jamais parue nerveuse d'une façon particulière et était enjouée et pondérée. *Je ne l'ai jamais vue pleurer qu'à cette occasion et au sujet de ses craintes.*

Madame A.

Observation IV. — J'ai un membre de ma famille qui a sur le corps une tâche noire, attribuée par la mère, personne très nerveuse, à l'impression ressentie pendant sa grossessé, à la vue d'un cachet de cire noire placé sur une lettre annonçant le décès d'un grand-père.

E. A.

Observation V. — Ma famille a eu comme fermier un homme qui était défiguré par une large tache lie de vin qui lui enveloppait presque toute la face et qui l'avait rendu légendaire à plusieurs lieues à la ronde. On attribuait ce fait, dans sa famille, à ce que sa mère, jeune femme d'une grande timidité, qui craignait beaucoup sa belle-mère, d'un caractère tout opposé, avait renversé en présence de cette dernière une bouteille de vin sur la nappe. Je n'ai pas de détails mais, vu l'époque et le milieu où le fait s'est passé, la nappe n'avait dû être mise que dans une grande occasion, susceptible par conséquent d'augmenter le trouble de la jeune femme.

Chose curieuse, le fils de cet homme a eu une fillette portant également une tache rouge à la figure. Sa femme n'avait pas connu le grand-père dont il n'est pas resté de portrait. Mais ce dernier était très connu dans le pays par son activité dévorante, et il était en train de réaliser une petite fortune dans le commerce des bestiaux, lorsqu'il fut assassiné par un voisin cupide. L'histoire fit grand bruit et a dû maintes fois être racontée devant la jeune femme lorsqu'elle vint habiter le pays. Elle attribuait la tache, sans hésitation, à une bouteille de vinaigre répandue, j'ignore dans quelles conditions.

Le sens populaire va-t-il droit au but, ou s'égare-t-il, en cette circonstance ? Voilà qui est difficile à trancher.

E. A.

« Chez nos paysans, toujours dans le Vaucluse, on a l'habitude, chaque fois que l'on désire des lapins ou des cobayes d'une couleur particulière, de placer dans leur loge un chiffon ou quelque chose d'apparent qui ait la couleur désirée (rouge par exemple pour avoir des bêtes rousses). Pourquoi cette coutume ?

« Elle remonte bien loin, en tous cas, car nous trouvons dans la Bible (où l'on trouve de tout, il est vrai) un récit curieux à cet égard. (Est-il déraisonnable de penser qu'il y a là un reflet de coutumes séculaires ?)

« Jacob éprouve le besoin de quitter Laban auquel il est lié par un traité et en demande la permission à ce dernier qui la lui marchande, car c'est Jacob qui a été l'artisan de sa fortune en gérant supérieurement les troupeaux confiés à ses soins. Jacob promet enfin de rester, à la condition qu'on lui réservera toutes les brebis tachetées et les agneaux roux.

« Pourquoi cela ? Sans doute parce qu'il a son idée de derrière la tête, comme la suite le démontre. Laban accepte de grand cœur et n'a rien de plus pressé que de soustraire à la vue du troupeau tous les boucs tachetés en les éloignant « à trois journées de marche ». Mais il n'était pas de taille à lutter en roublardise avec son redoutable partenaire qui a la rouerie de placer à l'abreuvoir et sous les yeux des jeunes brebis des morceaux de peuplier et de coudrier, dépouillés de leur écorce et d'un blanc prononcé, ce qui eut pour effet que les bêtes « faisaient des brebis marquetées, picotées et tachetées» et que « cet homme s'accrut fort en biens et eut de grands troupeaux, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des ânes (1). »

« Je tiens de l'obligeance de M. Milhas la communication d'une note intéressante, toujours dans le même ordre d'idées, note qui se trouve dans l'édition des *Œuvres de Buffon*, par Leclerc (2). Il y est question d'un juif qui vendit fort cher, aux foires de Francfort,

(1) *Genèse* XXXI, versets 25 à 43, Edit. David Martin.
(2) Tome 44 livre VIII, page 52, renvoi 3.

des corbeaux blancs, et dont la recette a été publiée dans les *Ephémérides des curieux de la Nature*, année 1687. Il y est dit, au milieu de prescriptions baroques et semblables à celles que l'on trouve dans tous les vieux grimoires de sorcellerie, qu'il faut faire couver les œufs par une poule bien blanche, placée dans un endroit abrité du soleil, *et tapissé entièrement de linges blancs.* Cela prouve bien que cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nous à travers les siècles.

E. A.

« Les observations qui suivent, bien que succinctes et dépourvues de détails, ne manquent pas de valeur, à mes yeux, parce qu'elles me viennent d'une personne très honorable, s'appliquant aux bonnes œuvres et n'ayant ni le goût ni l'habitude du mensonge ou de l'exagération. Les personnes dont il est question ont été connues d'elle ou de sa mère.

Observation VI. — Mme X. est frappée par la vue d'une mendiante manchote qui se trouve chaque dimanche sous le porche de l'église où elle a l'habitude de faire ses dévotions.

Sa fille unique, actuellement d'un certain âge, est née manchote, et tout le monde, dans la famille, s'est accordé pour voir dans cet évènement non un cas fortuit mais une relation de cause à effet.

Observation VII. — Ce cas est curieux par ce qu'il semble montrer une graduation dans l'effet produit au fur et à mesure que s'efface l'impression première.

Mme Z., en état de gravidité, est bousculée un jour à l'improviste, par une sorte d'idiot aveugle qui tombe dans ses bras avant qu'elle ait eu le temps de reconnaître ses intentions. Son saisissement est très grand et l'explication qui s'ensuit atténue à peine la grosse émotion de Mme Z.

Or son premier né est un fils *aveugle*. Ce résultat lui fait craindre une récidive qu'elle redoute pour les autres enfants. La cause première qui a pu s'atténuer s'augmente donc ici de la *crainte*, émotion nouvelle, qu'elle exprime à plusieurs reprises.

Son second fils est en effet *presque aveugle*, mais il a un œil moins malade que l'autre. Le troisième enfant doit avoir eu quelque chose dans les yeux car on se rappelle avoir entendu dire à la mère :

« Pourvu que celui-ci ne devienne pas comme les autres. » Mais on a perdu sa trace à l'âge de deux mois. Le quatrième enfant a été une fille qui est restée, paraît-il, indemne.

« Tels sont, mon cher collègue et ami, les faits que j'ai pu recueillir autour de moi sur ce sujet et la facilité de cette petite moisson me fait penser que *si on voulait*, on apporterait au grenier beaucoup de grains et du bon ; malheureusement l'esprit du public est ailleurs et tout ce qui ne paraît pas rapporter plaisir ou argent est laissé de côté. Comme vous nous le disiez plaisamment le « looping the loop » et le « cake walk » nous font une rude concurrence... Dans ces conditions et bien que cette enquête, grosse de conclusions et de résultats, soit faite dans *l'intérêt pratique* de ce public si volage et si insouciant, je n'ai pas cru devoir la documenter davantage et être plus royaliste que le roi.

« Cela me fait souvenir de cette belle fillette qui s'était noyée et que je cherchais à rappeler à la vie par les tractions rythmées de la langue. Cela fut jugé, sans doute, disgracieux et peu utile, car la famille me pria de cesser, ce que je fis, la mort dans l'âme, après avoir fait quelque temps la sourde oreille (1). Mais qu'y faire ? Enfin avec du temps et de la patience et puis... l'instruction obligatoire !

« Agréez, mon cher ami, l'expression de mes sentiments bien cordiaux et dévoués. »

E. ANASTAY.

Voici d'autres cas qui pourront être utiles à l'enquête et que nous devons le premier à l'obligeance de M. G. Vian, vice-secrétaire de la Société ; et le second à l'amabilité de Mme X., également membre de la Société.

Observation VIII. — Ma femme connaît une jeune personne dont

(1) Il est vrai que le petit corps était resté bien longtemps sous l'eau, sans quoi j'aurais eu une conduite différente ; mais que n'avais-je sous la main le merveilleux procédé du docteur Icard pour distinguer la mort réelle de la mort apparente, dont il a été question dans le n° de Juillet-Août !

la fesse droite ou gauche (peu importe le côté) est couverte d'une large tache pigmentée d'une couleur brun clair. On attribue ce fait, dans la famille à ce que la mère de la jeune personne, étant enceinte, eut un désir prononcé de prendre du café au lait, désir que, pour une cause ou pour une autre, elle ne put réaliser.

Observation IX. — J'ai connu une mère de famille qui ayant constamment sous ses yeux, dans sa salle à manger, une lithographie qu'elle regardait toujours volontiers et qui représentait l'enfant Jésus, avec une mèche de cheveux blonds sur le front, a eu un enfant présentant aussi une mèche de cheveux exactement placée au même endroit, et que ni le fer ni les ciseaux n'ont pu dompter ou réduire.

Dr H. GOUDARD.

(A suivre.)

Ecole pratique de Massage et de Magnétisme de Paris

On nous prie d'insérer la note suivante :

L'examen pour l'obtention des diplômes vient d'avoir lieu à l'Ecole, rue Saint-Merri, 23.

Les concurrents, fort nombreux cette année, avaient à se présenter devant un jury composé des principales notabilités du Magnétisme et du Massage, parmi lesquelles nous citerons : MM. Durville, Drs Encausse, Moutin, Ridel, Fabius de Champville, etc.

Malgré les difficultés d'un programme très chargé, MM. Magnin, Schmid, Thibaut, Mme Andrieu et Mlle Tuson ont obtenu le diplôme de Masseur praticien et celui de Magnétiseur praticien ; MM. Sinel, Fournée, Vogel, Dameron, Pavy, Derain, Bahonneau, Laly, Pinard, Doumont, Robin, Mmes Vadrot, Heck, Denis, Laly, Boissé ont obtenu celui de Masseur praticien.

M. Magnin obtient le *Premier Prix d'Instruction théorique et pratique* avec *médaille d'honneur ;* M. Schmid obtient le *Second Prix.*

Les cours de l'année scolaire 1903-04 recommenceront dans le courant d'octobre.

Abonnements cumulatifs. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que par suite d'un accord heureux avec la vaillante *Société d'Etudes Psychiques de Nancy*, les abonnés à la Revue respective de chaque Société pourront recevoir l'autre Revue avec une grande réduction de prix.

Ces conditions nouvelles, valables à partir du 1er janvier 1904, seront indiquées avec plus de précision dans le prochain numéro du Bulletin.

Bibliographie

Messieurs les Editeurs sont avisés que tout envoi d'un exemplaire à la *Société d'Etudes Psychiques de Marseille* **sera suivi d'une analyse ou d'une insertion dans le « Bulletin ».**

Les Mystiques devant la Science, par M. Revel (1).

Sous ce titre, M. Revel vient de faire paraître une brochure fort intéressante où, dans un style clair et élégant, il passe en revue les différentes variétés de mysticisme : catholique, musulman, hindou, etc., dont l'étude avait été fort négligée jusqu'ici par les investigateurs scientifiques, soit par respect, soit par indifférence, soit peut-être par ignorance de l'intérêt qu'elles pouvaient offrir à la science.

L'auteur ajoute que, grâce à nos plus éminents savants, de toutes parts, en France, en Amérique, surgissent aujourd'hui des thèses sur le mysticisme qui est considéré actuellement comme le champs le plus fertile en phénomènes intéressant la vie profonde de l'esprit.

Pourquoi, dit-il, le monde des penseurs suit-il avec tant d'empressement cette lutte qui met face à face la science qui nie la religion et la religion qui crie à la faillite de la science?

M. Revel croit trouver la réponse à cette question dans quelques paroles prononcées par l'éminent académicien M. Bontroux : « Il semble, dit-il, qu'une étude large et complète du mysticisme n'offre pas seulement un intérêt de curiosité même scientifique, mais intéresse encore très directement la vie et la destinée des individus et de l'humanité ».

Toujours d'après M. Bontroux, le mysticisme n'est pas une effervescence passagère qu'on remarque seulement de loin en loin dans quelques natures privilégiées. Il a ses racines profondes dans les profondeurs de l'âme humaine ; on le voit éclore dans toutes les races, sous l'empire des croyances et des civilisations les plus opposées.

L'auteur dit qu'il a fallu un véritable courage aux esprits d'élite pour combattre l'opinion en vogue qui considère le mystique comme un faible d'esprit ou un malade. C'est que le monde a tôt fait d'englober dans un même mépris ses défenseurs et les psychologues qui l'étudient, les considérant comme étant eux-mêmes victimes des illusions de l'imagination attribuées aux mystiques. Ce dédain, dit-il, est un fruit de l'ignorance ou un aveuglement systématique, car, de l'aveu même des détracteurs du mysticisme, les mystiques ont été les porte-flambeaux de l'humanité !

(1) Edit. Lucien Bodin, 5, rue Christine, Paris, in-12, 158 pages, prix : 2 fr. 25

Dans cet ouvrage, d'une grande érudition, tous les chapitres sont à lire et, quoique l'auteur ne fasse qu'effleurer cette question si palpitante d'intérêt de l'auto-suggestion dont les véritables causes sont encore reléguées dans les brumes de notre ignorance, ce livre a un grand mérite à nos yeux, celui de rappeler au public l'importance et la portée pratique de ces questions, et à ce titre seul, il méritait d'être signalé.

Lumière et Vérité (1), par Mme Alexandre MOREAU, Vice-Présidente de l'Union Spiritualiste Nantaise, précédé d'une préface de M. Laurent de Faget.

Cet ouvrage, écrit dans un style facile et un ordre judicieux, traite du grand problème de l'au delà. L'auteur y passe en revue les diverses étapes du progrès humain en insistant toutefois sur l'intolérance religieuse, l'insuffisance de certains dogmes catholiques et le vide des conceptions matérialistes ; puis, par échappées lumineuses, se retourne vers l'Auteur de tout, Celui qui a tout créé, pour lui réclamer son sourire. Il y a dans ces pages, qui seraient à citer, un mélange de poésie et de saine raison investigatrice qui touchent et éclairent le lecteur ; le tout réchauffé par le cœur d'une femme qui aime et veut être utile.

Lumière et Vérité porte la marque d'un écrivain consciencieux, qui se possède, exempt d'exaltation ou de pédantisme ; qui, ne se fiant pas à ses propres lumières pour éclairer le phénomène spirite, fait appel à l'autorité d'écrivains tels qu'Allan-Kardec, Camille Flammarion, Léon Denis, Gabriel Delanne, etc., en leur empruntant de nombreuses citations qu'elle coordonne avec adresse en les reliant entre elles par ses propres réflexions.

N'allez pas croire cependant qu'elle oublie d'être elle-même. Quand elle a démontré au matérialiste son erreur, au sceptique sa folie, cloué certains dogmes au pilori de son indignation, elle appelle l'astronomie au secours de la philosophie et déduit la pluralité des existences de la pluralité des mondes habités.

Puis, dégageant la philosophie scientifique qui lui est chère de ses fausses interprétations, elle répond aux objections des adversaires du spiritisme en plaçant celui-ci sur le piédestal qu'elle lui croit destiné.

Son but est de répandre ce qu'elle croit être la vérité et son désir d'amener à la lumière et à la consolation les lecteurs qui doutent et souffrent, au milieu du douloureux problème de la vie. A ce titre elle a droit à toute notre sympathie. GUSTAVE VIAN.

---

(1) *Librairie des Sciences psychiques*, 42, rue Saint-Jacques, Paris, in-12, 316 pages. Prix : 3 francs.

Petite Chronique

Nos Séances expérimentales. — Les séances annoncées dans un des derniers *Bulletins* n'ont pas eu la suite que nous en espérions. Après plusieurs réunions où se sont produits des faits sur lesquels, aujourd'hui encore, nous ne pouvons nous prononcer, tout s'est arrêté lorsque nous avons pris des précautions un peu rigoureuses pour le contrôle, telles que : augmentation de la lumière ; orientation du dossier des chaises de façon à ce que les assistants soient tournés en dehors du cercle ; surveillance étroite des pieds et des mains, etc. Est-ce là un résultat dû à l'influence morale ? Nous l'ignorons. On jugera l'état d'esprit dans lequel nous nous trouvions après les premières séances, par l'énumération de quelques-uns des faits observés (dans une obscurité très prononcée il est vrai) : bruits frappés dans la table placée au milieu du cercle faisant la « chaîne » en dehors de la table. Celle-ci s'agitant en divers sens et venant toucher sur notre demande nos pieds et nos mains ; puis glissant sur le parquet pour aller toucher les mains de la personne opposée dans le cercle, en se soulevant complètement ; un livre, placé sur la table, s'ouvrant et les feuillets soulevés comme par un coup de vent ; puis le livre se déplaçant latéralement, le tout assez près de nos yeux qui s'ouvraient le plus possible et n'ont pas réussi à voir de supercherie. Malheureusement nous n'avons pas fait, à ce moment, de contre-épreuve en priant une des personnes présentes d'avancer sa main pour constater sa visibilité, de sorte que nous ne pouvons pas SCIENTIFIQUEMENT affirmer que la lumière était suffisante pour assurer un bon contrôle ; d'où nullité complète de notre témoignage sur ce point comme sur les autres où la même circonstance s'est produite.

Nous ne regrettons pas néanmoins le temps dépensé à ces expériences, qui nous ont appris bien des choses ; mais, tout en remerciant M[me] L. ainsi que M[me] R. et son aimable fille, de leur bonne volonté et de leur dévouement, nous ne pouvons terminer notre appréciation sur ces séances qu'en citant les paroles suivantes que nous approuvons pleinement et qui sont empruntées à un compte rendu d'expériences signé par dix-sept savants ou magistrats italiens : « C'est une grande erreur de croire qu'il suffit d'assister à une ou deux séances pour se former une idée exacte de la médiumnité ; ce n'est qu'après une longue série d'expériences et d'observations qu'on peut acquérir la pratique nécessaire à l'étude de semblables phénomènes (1). »

---

(1) Expériences faites à Palerme avec Eusapia Paladino ; *Annales des Sciences Psychiques*, mars-avril 1903, p. 72.

Le Gérant : H. MONIER.

Aix, imprimerie J. NICOT, rue du Louvre, 16. — 3.422

Le Gérant : H. Monier